

THC POSITIF, ENCORE

Par Profil supprimé Postée le 06/12/2013 18:32

Bonjour, je me suis rendu ce matin dans un laboratoire pour réaliser un test urinaire suite à une visite médicale pour récupérer mon permis de conduire. Malheureusement et comme je m'y attendais le test fut positif, je reconnais avoir fait une erreur il y a deux semaines. Je dois passer au tribunal après avoir fait opposition de la première décision de justice. J'aimerais savoir quels sont les recours possibles pour ma situation, vais-je devoir subir la colère du tribunal ? Merci pour votre temps

Mise en ligne le 10/12/2013

Bonjour,

Nous comprenons votre inquiétude. Nous ne pouvons hélas pas préjuger de la décision du juge qui statuera sur votre cas. Nous entendons votre mea culpa et pensons que si vous adoptez cette attitude le jour de votre audience, il se pourrait que vous évitiez « la colère du tribunal ».

Pour bénéficier d'un conseil et connaître les recours qui vous sont possibles, nous vous suggérons de vous rapprocher d'un avocat ou de prendre contact avec la Maison de la Justice et du Droit de Poitiers

N'hésitez pas à nous recontacter au cas où vous auriez d'autres interrogations.

Cordialement.
